

COMMUNE DE PORTES-EN-VALDAINE (Drôme)  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du 11 avril 2024**

Nombre des membres :

- afférents au Conseil Municipal :	11
- en exercice :	10
- qui ont pris part à la séance :	08
- votants	10 (dont 2 pouvoirs)

Date de convocation : 04/04/2024

Date d'affichage : 04/04/2024

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni, voté à l'unanimité en début de séance, sous la présidence de son Maire, Monsieur Jean-Bernard CHARPENEL, dans le lieu habituel de ses séances au nombre prescrit par la loi, le onze avril deux mil vingt-quatre à 18 h 30.

Présents : Mmes ARSAC Pascale – RENARD Brigitte -  
Mrs ALINS Franck - BRACHET Florian - CHARPENEL Aurélien  
COEUILLET Christophe - DI BENEDETTO Vincent -

Absents excusés : Mme PERRIN Marie-Josèphe pouvoir à Mme RENARD Brigitte  
Mr VERNERET Jacques pouvoir à Mr COEUILLET Christophe

Secrétaire de séance : Mme RENARD Brigitte

**OBJET : Budget Primitif 2024 Commune (M57)**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le budget primitif de la commune (M57) de l'exercice 2024. Il donne lecture chapitre par chapitre des dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement qui s'établissent comme suit et demande le vote par chapitre.

♦ **BUDGET COMMUNE – M57**

Dépenses de fonctionnement	626 620 euros
Dépenses d'investissement	<u>622 777 euros</u>
<b>Total des dépenses</b>	<b>1 249 397 euros</b>

Recettes de fonctionnement	626 620 euros
Recettes d'investissement	<u>622 777 euros</u>
<b>Total des recettes</b>	<b>1 249 397 euros</b>

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

- - **ADOpte** à l'unanimité des votants le Budget Primitif M57 de la commune 2024.

Et ont les membres présents signés au registre  
AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

Le Maire,  
Jean-Bernard CHARPENEL

